

LA VIE ENSEMBLE

Janvier / Février 2019

www.barsac.fr

2019

BONNE ANNÉE

L'équipe
municipale
vous présente
ses meilleurs
vœux

Armistice

Une belle cérémonie

Calandreta

Un concert d'exception



Facebook :Ville de Barsac

JOURNAL DE LA COMMUNE DE BARSAC

Imprimé sur papier recyclé



PRÉSENCE DES ÉLUS
AU CONSEIL MUNICIPAL

	2018	05/04	03/05	07/06	12/07	20/09	22/11
M. Dominique CAVAILLOLS	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Mme Anne-Marie PENEAU	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Mme Katell BEDOURET-EYHARTZ	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
M. Joël DUBOURG	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Mme Sylvie LAVERGNE	✓	✓	✓	P	✓	✓	✓
M. Philippe BLOCK	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Mme Catherine MARCHAL	ABSENTE	✓	✓	✓	✓	✓	P
M. Mathias LOUIS	✓	✓	P	P	✓	✓	✓
M. Xavier MUSSOTTE	✓	✓	P	ABSENT	✓	✓	✓
M. Franck COUETTE-COSSE	P	✓	✓	✓	✓	✓	P
M. Guillaume LAHAYE	P	✓	P	✓	P	P	P
M. Jeremy DUMEAU	✓	P	P	P	✓	✓	✓
Mme Aurore MALMOUSTIÉ	P	P	ABSENTE	ABSENTE	ABSENTE	ABSENTE	ABSENTE
M. Raymond RIBES	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
M. Christian BOYER	ABSENT						
Mme Isabelle ROY	ABSENTE						
M. Jean-Hugues DUFOUR	ABSENT						

Légende : ✓ Présent P : Donne pouvoir ABSENT/E

Dominique Cavaillois, Maire de Barsac, vous reçoit sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie ou par mail adressé à dc@barsac.frPERMANENCES À LA MAIRIE
12 janvier, 02 et 16 février
de 9h à 11h

[EDITO]

Chères barsacaises, chers barsacais,

Une nouvelle année 2019 s'ouvre à nous. En espérant que la vie de chacun s'améliore, après ces mouvements sociaux qui ont mis le doigt sur le mal être de nos concitoyens, de nous tous. A nos gouvernants de réagir, en prenant les décisions qui se doivent d'être respectueuses, dans l'intérêt de tous.

Nous poursuivons notre programme comme prévu depuis 2014, sans augmenter les impôts, seulement 1% depuis 2005. La maîtrise de nos dépenses nous permet depuis toutes ces années de garder le cap que nous nous sommes fixé. L'impôt doit être la dernière des solutions aux problèmes de gestion d'un gouvernant, ne doit pas être systématique mais réfléchi dans le cadre d'un investissement qui sert l'intérêt général.

Cette année va voir le commencement des travaux de réhabilitation de l'aile gauche de la mairie. Cette partie du bâtiment est dévolue à l'école de musique au rez-de-chaussée et à la Banda « Los Gaujos » à l'étage. Depuis 2005, nous avons, avec Philippe Meynard maire, pris la décision sur 15 ans, de réhabiliter l'ensemble des bâtiments mis à la disposition des associations. Nous voilà arrivés au terme de notre programme de mise en conformité. Une façon aussi pour nous de soutenir nos associations et leur permettre d'évoluer dans les meilleures conditions possibles.

Nous préparons actuellement le budget 2019, et je vous promets, malgré toutes les difficultés de la conjoncture actuelle, que nous faisons tout notre possible pour ne pas augmenter les impôts.

Enfin, je vous donne rendez-vous le vendredi 25 janvier à 19h salle Bastard, pour « les traditionnels vœux du maire et de son conseil ». Ce sera l'occasion de vous exposer et vous dévoiler nos objectifs de cette nouvelle année.

Je vous souhaite à toutes et à tous, petits et grands, à tous ceux que vous aimez, que vous chérissez, la santé qui est la plus grande des richesses, du travail et beaucoup de bonheur.

Dominique Cavaillois
Maire de Barsac

LE POINT
SUR LES
TRAVAUX

En cette fin d'année, plusieurs programmes de travaux ont été entrepris dans le village pour sécuriser la voirie, embellir les espaces communs et améliorer les installations sportives. Le point sur ces réalisations.

Cabinet médical
Bientôt la fin des
travaux

La Mairie avait pris la décision de réhabiliter le bâtiment situé rue du XI novembre en cabinet médical. L'immeuble est idéalement situé dans le passage qui relie le parking du stade au Centre Bourg, à proximité de la pharmacie et des commerces. Les travaux, débutés en février 2018, devraient être finis en début d'année. Après la plomberie, les peintures et l'installation des escaliers, le local sera prêt à accueillir deux nouveaux médecins sur la commune.

Du côté de la voirie, des travaux de sécurisation ont été entrepris en concertation avec les riverains du quartier Arnauton et de l'impasse du Castelnaud. Une borne en béton a été installée pour sécuriser la sortie d'une impasse et éviter les stationnements anarchiques. Dans l'impasse du Castelnaud, des bornes ont également mises en place pour protéger les entrées de propriétés. Les travaux seront finalisés par un marquage au sol pour délimiter les places de parking. Sur le parking du stade, ouvert au public depuis juillet 2017, une trentaine d'arbres fruitiers (cerisiers, poiriers, pommiers et figuiers) et d'ornements ont récemment été plantés afin d'embellir les espaces verts. Enfin, toujours avec la volonté de permettre aux associations de développer leurs activités dans les meilleures conditions, les peintures du dojo, utilisé par le Judo Club de Barsac, ont entièrement été refaites.

Coup de
pouce aux
familles : un
vrai succès

Depuis 4 ans la Mairie a mis en place le dispositif « Coup de pouce aux familles » qui permet aux familles de bénéficier d'une réduction de 25€ pour l'inscription d'un enfant âgé de 6 à 11 ans dans une association culturelle ou sportive de Barsac. Cette année 37 enfants ont bénéficié de cette aide : 18 enfants au judo, 8 pour Danse Tempo et 11 au Foot. Un vrai succès !

L'aide aux enfants
augmentée

ECOLES

Lors du conseil municipal du 22 novembre dernier, les élus ont approuvé l'augmentation de la dotation pour les enfants des écoles qui participe au financement des voyages scolaires et animations pédagogiques. La participation annuelle de la mairie est ainsi portée à 27€ par enfant. Cette aide bénéficie aussi aux collégiens et lycéens.

[MAIS AUSSI...]

Frelons asiatiques :
La destruction des nids
prise en charge

La présence de nombreux frelons asiatiques est signalée sur Barsac. Face à ce constat, la commune a pris la décision, lors de son conseil municipal du 21 décembre 2018, de prendre en charge la destruction de leurs nids. Tous les habitants sont invités à signaler à la Mairie la présence d'un nid, qu'il soit sur le domaine public ou privé. Un professionnel interviendra pour le détruire en toute sécurité.

Contact : Mairie - 05 56 27 43 00



UNE BELLE CÉRÉMONIE

Nos amis les Anciens Combattants, les musiciens de la Banda Los Gaujos ainsi que les pompiers garderont tous un souvenir ému de cette commémoration. Cette cérémonie mettait à l'honneur les forces coloniales. Les sapeurs-pompiers, les anciens combattants, le maire Dominique Cavailols, accompagné de Lamine Traoré, d'Amitié Barsac Sénégal, ont tout d'abord procédé au traditionnel dépôt de gerbe. Les enfants, disposés

en demi-cercle devant le monument, ont ensuite entonné en cœur la Marseillaise accompagnés par la Banda Los Gaujos avant d'égrainer les noms des Barsacais «morts pour la France». Puis les petits calandrons ont rendu hommage aux soldats en racontant une histoire en occitan, en souvenir des poilus de la région qui parlaient plus le gascon que le français. Après les discours des associations d'anciens combattants et de monsieur le Maire, rappelant à tous l'importance du devoir de mémoire, la cérémonie fut suivie d'un apéritif convivial avec une projection de photos d'époque des troupes coloniales et des conditions de vie des femmes pendant la guerre.

La municipalité remercie le corps enseignant et les enfants des écoles de Barsac pour leur travail, leur implication et leur enthousiasme à participer à cette cérémonie du centenaire de l'Armistice qui fût un grand moment de partage.



ENVIRONNEMENT SERVICE DES DÉCHETS

Pour calculer votre redevance ordures ménagères, trois composantes sont prises en compte. La part fixe correspond aux frais fixes liés au service. Elle comprend la gestion administrative, 12 collectes, soit 1 levée par mois, du bac rouge (ordures ménagères), 2 levées par mois du bac vert (tri sélectif), le verre, la collecte des encombrants, ainsi que les frais liés au fonctionnement de la déchèterie. La levée et la pesée composent la part variable de votre facturation. Les levées supplémentaires sont facturées à l'unité à partir de la treizième présentation du bac rouge. La pesée correspond à la différence de poids enregistrée entre la pesée du bac plein et la pesée du bac vide. Les bacs rouges et verts sont collectés à Barsac le jeudi.

Contact : environnement@cc-podensac.fr - 05 56 76 38 10

La collecte et le traitement des déchets ménagers sont gérés par la Communauté de Communes Convergence Garonne. Sur notre territoire, c'est la redevance incitative qui a été mise en place. Chaque usager paye en fonction de la quantité de déchets qu'il présente à la collecte.

Déchèterie de Virelade

Les déchets électriques et électroniques, les déchets issus de produits d'entretien, de bricolage et de jardinage, les gros cartons, les gravats, les déchets verts, la ferraille et les déchets constitués de bois peuvent être déposés à la déchèterie de Virelade du lundi au vendredi de 13h à 18h, le samedi de 8h30 à 18h et le dimanche de 8h30 à 13h. Pour obtenir un badge, il suffit de présenter un justificatif de domicile lors de votre première visite.



Collecte des encombrants

A Barsac, les encombrants sont collectés devant chez vous chaque deuxième mercredi du mois. Ce service est compris dans votre abonnement. Avant de déposer vos encombrants sur le trottoir, **inscrivez-vous au 0800 132 232** la semaine qui précède la collecte.

Retrouvez un nouveau portrait de vos commerçants et artisans de Barsac dans chaque numéro de votre journal municipal.

[Rencontre avec ...]

EMMANUELLE ET CHRISTOPHE LEBRETON



La boulangerie-pâtisserie de Barsac a été créée en 1963 par Monsieur Daubos. Elle était au départ située à la place du Tabac Presse rue du XI novembre. Elle est déplacée à l'endroit actuel lorsque le fils prend le relais au départ à la retraite de son père. Après avoir été tenue de nombreuses années par la famille Daubos, encore propriétaires des murs à ce jour, Emmanuelle et Christophe reprennent l'affaire en juillet 2012. Ils rénovent entièrement les locaux en 2016 et renforcent leur équipe qui compte aujourd'hui 4 employées polyvalentes toujours à pied d'œuvre pour la préparation ou vous accueillir avec le sourire. « Les Blés d'Or » sont tout d'abord reconnus pour leur baguette traditionnelle «La Festive» élaborée à partir de farine française « Label Rouge ». Elle est déclinée aux graines de tournesol, sésame et fruits secs (Pour 6 baguettes achetées, la 7^{ème} est offerte). A partir de cette même farine, il propose aussi une brioche au café et fruits confits au rhum. Attachés aux traditions, ils développent également de nouvelles créations originales et gourmandes. On se souvient du lancement en 2015 du Carré Doré, un bonbon gélifié au Sauternes, qui face à son succès a été décliné au Pineau de Charente. A découvrir aussi : « Le Barsacais », une mousse au chocolat noir au Sauternes, bavaroise vanille sur une dacquoise aux abricots au Sauternes, sans oublier leurs fameux cannelés et guinettes qui n'ont

rien à envier aux grandes maisons. Pour cette année, des nouveautés sont encore à venir. Après une formation, Christophe se lance dans l'aventure du chocolat et développe de nouvelles gourmandises. Parmi les nouvelles créations, vous découvrirez une gamme de pâte à tartiner chocolat/noisettes, chocolat et caramel fleur de sel et des tablettes de chocolat noir à 64% de cacao de la République Dominicaine, cranberries ou billes croustillantes. Les plus gourmands se laisseront tenter par sa nouvelle petite douceur dont le nom n'est pas encore dévoilé à l'heure où l'article est écrit : des petites ganaches fondantes subtilement aromatisées dans des coques crouquantes de chocolat bicolores. Aussi beaux à voir qu'à déguster. Côté client, depuis décembre, grâce au paiement par carte bleue vous pouvez bénéficier de plusieurs avantages. Lors de l'adhésion, une viennoiserie vous est offerte pour une achetée. Ensuite, tous les 10 achats supérieurs à 5€, une formule sandwich vous est offerte ainsi qu'une pâtisserie individuelle pour votre anniversaire.

Contact : Les Blés d'Or - 05 56 27 19 12
1 rue du 11 novembre 1918 33720 Barsac

Facebook : les blés d'or de Barsac

Commande en ligne :
commande-lesblesdor.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi : 06h30 à 13h et de 15h30 à 19h30 / Dimanche : de 6h30 à 13h



Le Père Noël généreux

AIPEEB

Le traditionnel Noël des enfants, offert par la Mairie, s'est tenu le vendredi 21 décembre. L'association Indépendante des Parents d'Elèves de l'Ecole de Barsac participe, comme tous les ans, à l'organisation de cet événement. Elle accompagne les enfants au spectacle et finance le traditionnel Père Noël en chocolat distribué à chaque enfant par le Père Noël. De plus, cette année, chaque enseignant a choisi un cadeau collectif pour sa classe ainsi qu'un livre pour chaque élève.

Contact : Eloïse MARTEN – 06 10 76 14 93

Les pompiers recrutent des volontaires

POMPIERS DE BARSAC

Vous avez besoin d'eux, ils ont besoin de vous ! Si vous avez entre 18 et 55 ans et souhaitez vous investir dans une noble cause, devenez sapeur-pompier volontaire à Barsac. Contact : 06 03 17 66 59

Récupération des sapins



Comme chaque année, une fois les fêtes terminées, vous ne savez pas quoi faire de votre sapin ? La Mairie de Barsac met en place un point de collecte derrière la Mairie. A partir du 24 décembre et jusqu'au 09 janvier, vous pouvez y déposer votre sapin naturel en veillant à ce qu'il soit totalement débarrassé de ses décorations et guirlandes, et exempts de housse et/ou de flocage (neige artificielle).



UN CONCERT D'EXCEPTION

À L'ÉGLISE SAINT VINCENT

Samedi 8 décembre a eu lieu dans l'église, fraîchement rénovée, un grand Concert de Noël avec la participation du chœur de filles de Bordeaux, la soprano Irina Stopina et des barsacais : Romie Esteves, mezzo-soprano et Stanislas de Barbeyrac, ténor. Ils étaient accompagnés par la pianiste Françoise Larrat et un quatuor à cordes issu de l'orchestre

national de Bordeaux : Carole Mérino, Agnès Viton, Jean-Marie Curto et Jean Bataillon. Près de 400 personnes étaient là pour les applaudir et tous les bénéfices ont été reversés à l'école occitane la Calandreta. Les jeunes calandrons, élèves de la Calandreta, ont également participé au spectacle en chantant quelques chants de Noël en occitan accompagnés par les musiciens sur des arrangements du talentueux compositeur barsacais Camille Rocailleux. Après un spectacle riche en émotion grâce aux airs les plus connus du répertoire : Minuit Chrétien, Douce nuit, Les anges dans nos campagnes, Pueri Concinite... les artistes ont rejoint le public à la Maison des Vins de Barsac pour partager un moment convivial.

Assemblée Générale

A L'ASSAUT DU JEU



L'assaut du jeu de Barsac, association de jeux de société modernes, continue sur sa lancée et part pour sa 4^{ème} année. Venez nombreux le vendredi

11 janvier à partir de 20h30 au foyer multi assos pour notre assemblée générale qui sera suivie d'une galette des rois et de votre soirée jeux habituelle (adultes et enfants +10 ans). Nous reprendrons ensuite notre rythme toutes les 2 semaines. Lors de ces soirées, tous les types de jeux sont présents : du jeu de stratégie jusqu'au jeu d'ambiance sans oublier les jeux de cartes, de dés et bien d'autres encore ! À noter dès maintenant sur votre agenda : soirée jeux spéciale Chanadeur le 8 février. **Contact : alassautdujeudebarsac@gmail.com / Facebook : Assaut Du Jeu Barsac**

[MAIS AUSSI ...]



NOUVEAUX COURS DE YOGA

A partir du mercredi 9 janvier, un nouveau cours de Yoga est ouvert de 19h30 à 20h30 tous les mercredis au Petit Paradis. **Contact : Samsara Yoga - 06 16 41 35 57 Facebook : Samsara YOGA Aquitaine**

SCRABBLE POUR TOUS LES NIVEAUX

Les amateurs de scrabble de tous niveaux, même les débutants que nous aidons, sont les bienvenus chaque vendredi à 14h30 au Foyer multi-associations, parc de Montalivet (derrière la Mairie). Ambiance amicale assurée. **Contact : Maryvonne Gourgues - 05 56 76 69 87 ou 06 52 79 36 15**



Atelier échanges & méditation

ESPACE DE SOI

L'association l'Espace de Soi propose son 2^{ème} atelier d'échanges & de méditation sur le thème : « Que nous ont transmis nos parents ? » le vendredi 18 janvier 2019 de 18h30 à 21h au Gymnase de Barsac. Dans un cadre bienveillant, venez explorer ce questionnement ou témoigner de votre expérience. Nous partagerons ensuite une pratique méditative pour accueillir vos ressentis et les capitaliser. Pour permettre aux participants d'échanger dans de bonnes conditions, le nombre de places est limité. L'inscription est donc obligatoire au **07 50 99 43 85** ou par email **lespacedesoi@gmail.com**. Tarifs : adhérent : 8 € / non-adhérent : 15 €. Règlement à effectuer à votre arrivée



SOLEIL D'AUTOMNE

Sortie Cabaret

Départ à 9h45 de la Place Franck Chassaing jeudi 14 Février à destination du Mirage Music-Hall à MEZOS (Landes). Après le déjeuner animé par la Troupe «Imagine», vous assisterez à la nouvelle revue du Mirage Music-Hall «Paris-New York». Plus de 15 artistes, danseurs, chanteurs, comédiens, acrobates vous invitent à venir rêver les yeux grands ouverts ! Leurs spectacles brillent par leurs costumes créés sur mesure et leurs chorégraphies modernes et variées. Evadez-vous le temps d'un songe ! Après quelques pas endiablés sur la piste de danse, il sera temps de clore cette journée festive. Retour à Barsac prévue vers 19h30. **Contact : Françoise MUSSOTTE - 05 56 27 34 01**

[L'agenda]

Jan./Fév. 2019

07. 09 et 10 janv.

GALETTE DES ROIS DÉTENTE ET LOISIRS
Lundi 07 janvier et jeudi 10 janvier au gymnase après les cours de gym tonique. Mercredi 09 Janvier au foyer multi assos à 15h45 après la marche pour la gym douce et les marcheurs. **Contact : Céline BACCON - 06 12 53 00 84**

Ven. 11 janv.

AG À L'ASSAUT DU JEU
A partir de 20h30 au foyer multi assos. Suivie d'une galette des rois et de votre soirée jeux habituelle. **Contact : alassautdujeudebarsac@gmail.com / Facebook : Assaut Du Jeu Barsac**

Ven. 18 janv.

ATELIER ÉCHANGES & MÉDITATION
Avec Espace de Soi sur le thème : « Que nous ont transmis nos parents ? » de 18h30 à 21h au Gymnase de Barsac. Tarifs: adhérent : 8€ / non-adhérent : 15€. Règlement à effectuer à votre arrivée. **Inscription : 07 50 99 43 85** ou par email **lespacedesoi@gmail.com**.

Sam. 19 janv.

AG AMIS DE L'ÉGLISE
A 10h à la salle du Petit Paradis à coté de l'Église. **Contact : Jean Philippe PARIAS - 06 08 97 84 26**

AG FNACA

A 14h au foyer multi-assos. **Contact : Michel Duvignac - 05 56 2719 24**

Mer. 23 janv.

LUDOTHÈQUE ÉPHÉMÈRE
De 10h à 12h et de 14h à 18h à la salle Bastard. Entrée libre et gratuite. Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés. **Contact : CVLV - 05 56 76 78 83**

Jeu. 24 janv.

AG SOLEIL D'AUTOMNE
A 14h30 au foyer multi-assos suivie du loto habituel et du partage de la Galette des Rois. **Contact : Françoise Mussotte - 05 56 27 34 01**

Ven. 25 janv.

VŒUX DU MAIRE
A 19h à la salle Bastard. **Contact : Mairie - 05 56 27 43 00**

Sam. 26 janv.

AG RADELIERS DU PORT DE BARSAC
A 11h au siège de l'association au 24 Simon à Barsac. **Contact : Jean Philippe PARIAS - 06 08 97 84 26**

Sam. 02 fév.

LOTO DES ENFANTS
Organisé par l'AIPÉEB, au profit de sorties de classes de l'école de Barsac, à la salle Bastard à partir de 21h. Bons d'achats de 200€ à gagner. Tarifs : enfants 1€ le carton, adultes 1,50€, 4€ les 3, 12€ les 10. **Contact : AIPÉEB - 06 10 76 14 93 - aipeeb@laposte.net**

Ven. 08 fév.

SOIRÉE JEUX SPÉCIALE CHANDELEUR
Organisé par l'Assaut du jeu à 20h30 au foyer multi assos. **Contact : alassautdujeudebarsac@gmail.com / Facebook : Assaut Du Jeu Barsac**

Mer. 14 fév.

LES ROSES DE LA ST VALENTIN
La traditionnelle rose porteuse d'un joli message sera distribuée dans votre boîte aux lettres par les membres du Conseil Municipal.

SORTIE CABARET

Avec Soleil d'Automne. Départ à 9h45 de la Place Franck Chassaing à destination du Mirage Music-Hall à MEZOS (Landes). **Contact : Françoise MUSSOTTE - 05 56 27 34 01**

Sam. 16 fév.

LOTO COMITÉ DES FÊTES
A la salle Bastard. Ouverture des portes à 19h30, début des jeux à 21h. Tarifs : 1,50€ le carton, à partir de 11, 1€ les suivants. **Contact : Philippe Lamothe - 06 14 81 31 74**

Un Noël chaleureux à Barsac



Mairie et CCAS
14/12 • NOËL DES AÎNÉS

Qu'es ACO
09/12 • MERCAT DE NADAU

[Les rendez-vous]
à ne pas manquer

LA VIE ACTIVE

14 Février 2018

Les Roses de la Saint Valentin

Comme tous les ans, la municipalité offre une rose porteuse d'un joli message à tous les habitants de la commune le jour de la fête des amoureux. Dès la veille, les élus et les membres du CCAS sont à pied d'œuvre pour préparer les 1200 roses qui seront distribuées dans les boîtes aux lettres du village le jour de la Saint Valentin par les membres du conseil municipal.



[Le carnet]

NAISSANCES

Aden JULIEN, né le 20 octobre 2018,
chez Guillaume JULIEN et Carole

Nila FORESTIER, née le 4 novembre 2018,
chez Laurent FORESTIER et Marina
GERARD-SCHNEIDER

Benjamin LOUAGE, né le 6 novembre 2018,
chez Gérald LOUAGE et Hélène COINEAU

Naëli LOUIS COUSTIE, né le 16 novembre 2018,
chez Casimir LOUIS et Nadège COUSTÉ

DÉCÉS

Jean CARRASSET, le 16 novembre 2018

Marc ESPAGNET, le 1er décembre 2018

INVITATION

PRÉSENTATION DES VŒUX

Dominique Cavailols
et son conseil
municipal ont le
plaisir de vous inviter
à la traditionnelle
présentation des
vœux le vendredi 25
janvier à 19h à la salle
Bastard. Ensemble,
nous partagerons le
verre de l'amitié.

2019